

Les Coop'HLM appellent le Gouvernement et le Parlement à adopter des mesures de soutien à l'accès sociale à la propriété

Marie-Noëlle Lienemann, présidente de la Fédération des Coop'HLM, alerte le Gouvernement et le Parlement sur la situation inquiétante du secteur de la construction, et en particulier de l'accès sociale à la propriété.

9 mois après l'adoption de la loi de finances pour 2018, qui a supprimé les APL accession, réduit de moitié le prêt à taux zéro dans les zones B2 et C (soit 93% des communes) et programmé sa disparition en 2020, l'ensemble des indicateurs de la construction sont passés ces derniers mois au rouge.

Ainsi que l'avaient annoncé à l'automne dernier la Fédération des Coop'HLM et de nombreux professionnels, les effets de ces mesures se traduisent aujourd'hui par une baisse d'activité pour l'ensemble des secteurs de la construction : recul des mises en chantier de 1,3% et des permis de construire de 2,2%, ventes en chute de 13,7% pour les maisons individuelles et de 4% pour la promotion privée...

En ce qui concerne le secteur de l'accès sociale à la propriété, les ventes ont chuté de 20% au 2ème trimestre. Fortement présentes sur les zones B2 et C mais aussi sur les territoires en rénovation urbaine, les Coop'HLM voient ainsi leur capacité à offrir un parcours résidentiel aux ménages à revenus modestes fortement remise en cause.

Les Coop'HLM demandent donc au Gouvernement et aux parlementaires d'agir dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2019 qui va s'ouvrir.

Elles appellent en particulier au prolongement du prêt à taux zéro dans les communes des zones B2 et C après 2019, au risque de voir l'hémorragie des ventes et de constructions s'accroître.

Au-delà, il leur apparaît indispensable de restaurer le doublement de la quotité des PTZ dans ces secteurs et à minima pour les locataires-accédants. Elles se tiennent également à la disposition des pouvoirs publics pour travailler à la mise en place d'un « PSLA dans l'ancien » et ainsi créer un nouvel outil d'accès à la propriété permettant la requalification et de revalorisation des centres bourgs que les élus locaux concernés appellent de leurs vœux.

Pour Marie-Noëlle Lienemann : « le Gouvernement et le Parlement doivent regarder en face la crise qui commence à toucher l'ensemble du secteur de la construction et prendre des mesures de soutien qui concernent l'ensemble des territoires et en particulier ceux qui trop souvent se sentent trop oubliés de notre République. »

Contact presse :

Les Coop'HLM : Ilham El Misbahi - Tél : 01 40 75 79 21 – ilham.elmisbahi@hlm.coop

A propos des Coop'HLM : Membre de l'Union sociale pour l'habitat, la Fédération des Coop'HLM regroupe 160 coopératives d'Hlm à travers la France. Spécialistes de l'accès sociale sécurisée à la propriété, elles développent également une activité de construction et de gestion locative ainsi que de gestion immobilière et d'aménagement. En 2017, plus de 8000 logements ont ainsi été mis en chantier. www.hlm.coop